



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi

Question écrite n° 123550

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur ses récentes déclarations concernant l'emploi dans les entreprises dont l'État est actionnaire. Mercredi 23 novembre 2011, à l'Assemblée nationale, après avoir indiqué qu'il n'y aurait « pas de suppressions d'emploi » chez PSA ni chez Areva, il a ensuite ajouté : « l'État a fixé une ligne très claire, là où l'État est actionnaire, là où directement ou indirectement, de près ou de loin, il a son mot à dire, l'emploi ne sera pas une variable d'ajustement ». Par ces mots il s'engageait, au nom du Gouvernement, à ce qu'il n'y ait pas de suppressions d'emplois là où l'État est actionnaire. En entendant le ministre, les salariés de La Poste (près de 11 700 postes ont été supprimés en 2010 et 6 759 au 1er semestre 2011 au sein du groupe) et de la SNCF (on sait le lourd tribut payé par les cheminots en matière d'emploi depuis de nombreuses années) notamment, ont salué une bonne nouvelle. Il lui demande donc de bien vouloir lui confirmer qu'aucun emploi ne sera supprimé dans les entreprises dans lesquelles l'État est actionnaire.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123550

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12720

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)